

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 JUIN 2022

DELIBERATION N°2022.00317

VŒU RELATIF AU MAINTIEN DU SOUTIEN DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES A LA BIENNALE INTERNATIONALE DESIGN DE SAINT-ETIENNE

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 23 juin 2022

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 75

Nombre de pouvoirs : 17

Nombre de voix : 92

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIEMI, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Christel PFISTER, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORQUES, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

RECU EN PREFECTURE

Le 06 juillet 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20220630-D20220031710

: 06 juillet 2022

Pouvoirs :

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
Mme Isabelle DUMESTRE donne pouvoir à M. Pierrick COURBON,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,
Mme Sylvie FAYOLLE donne pouvoir à M. Gilles THIZY,
M. Luc FRANCOIS donne pouvoir à Mme Nathalie MATRICON,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
Mme Pascale LACOUR donne pouvoir à Mme Catherine GROUSSON,
M. Claude LIOGIER donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à M. Jean DUVERGER,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à Mme Laura CINIERI,
M. Tom PENTECOTE donne pouvoir à Mme Laura CINIERI,
Mme Nicole PEYCELON donne pouvoir à Mme Marie-Jo PEREZ,
Mme Laurence RICCIARDI donne pouvoir à M. Robert KARULAK

Membres titulaires absents excusés :

M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Patrick BOUCHET, M. Henri BOUTHEON,
M. Christophe CHALAND, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, Mme Viviane COGNASSE, M. Philippe DENIS, M. David FARA,
M. Martial FAUCHET, M. Michel GANDILHON, M. Rémy GUYOT, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, Mme Fabienne MARMORAT, M. Yves MORAND,
Mme Solange MORERE, Mme Djida OUCHAOUA, M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC,
Mme Corinne SERVANTON, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Gérard TARDY,
M. Jacques VALENTIN, Mme Eliane VERGER LEGROS

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 JUIN 2022

VŒU RELATIF AU MAINTIEN DU SOUTIEN DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES A LA BIENNALE INTERNATIONALE DESIGN DE SAINT-ETIENNE

La Biennale Internationale Design est un évènement majeur qui rayonne bien au-delà de Saint-Etienne Métropole. Avec un budget de 4 M€, dont un financement de 1,8 M€ de la Métropole, elle est l'une des premières biennales dans le monde, en termes d'ancienneté et d'importance, et demeure le rendez-vous incontournable de la créativité.

Pour sa 12^{ème} édition, la Biennale qui est portée par la Métropole et sa ville centre, seule ville française désignée « Ville créative Design Unesco » s'étend d'avril à juillet 2022, compte 150 événements dans le territoire métropolitain, 7 expositions sur le site de la Cité du design avec 48 installations, 24 colloques et conférences, réunissant 235 designers. L'évènement dépasse les frontières de la Métropole Stéphanoise, puisque des résonances ont lieu au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, notamment à Valence, Vienne, Roanne, ou encore Pont-en-Royans.

La Région a soutenu la Biennale à hauteur de 350 000 € lors des deux dernières éditions de 2017 et de 2019. Or, par courrier en date du 9 juin dernier, le Conseil régional a indiqué qu'il répondait favorablement à la demande de soutien à l'organisation de l'édition 2022 pour un montant de 100 000 €, alors que la demande de subvention était de 475 000 €.

Pourtant, la Biennale est un temps fort concourant à l'attractivité et au développement territorial de la Métropole et de ses communes membres, avec des retombées économiques estimées à plus de 8,5 M€. Le design fait partie intégrante de la Métropole, dont le territoire incarne l'esprit d'innovation, la créativité et le goût de l'excellence. Cette ingéniosité et cet état esprit irriguent l'ensemble de Saint-Etienne Métropole et se retrouvent dans le savoir-faire des entreprises, dans les aménagements des espaces publics, et dans des initiatives citoyennes à l'échelle des communes.

Par ailleurs, le design métropolitain s'exporte dans les plus grands rendez-vous internationaux : Triennale de Milan 2016, Foire du livre de Francfort, Biennale de Wuhan en 2017, London Design Festival 2018, et plus récemment à l'exposition universelle de Dubaï en novembre dernier.

Ainsi, la diminution notable du soutien de la Région à la Biennale internationale Design questionne dans un contexte actuel de réductions budgétaires régionales à des évènements culturels majeurs d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Il apparaît souhaitable qu'un maintien du financement régional soit acté dans la mesure où cet évènement contribue au rayonnement économique et culturel du territoire, ainsi qu'à celui de la Région Auvergne Rhône-Alpes au niveau national et international.

Aussi, compte tenu de l'ensemble des raisons invoquées ci-dessus, le Conseil métropolitain demande-t-il que la Région Auvergne-Rhône-Alpes maintienne le montant de la subvention sollicitée pour la Biennale internationale design Saint-Etienne, à hauteur de 475 000 €.

Ce vœu a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU